



PROMOTION D'UNE EXPLOITATION MINIÈRE DURABLE ET RESPONSABLE

L'ANAIM a pour mission de planifier, concevoir et réaliser des infrastructures adaptées aux besoins du secteur minier, en veillant à leur intégration harmonieuse dans l'environnement et en favorisant le développement économique local.



Journal des Appels d'Offres & Offres d'Emplois



N°798/ LUNDI 17 AOÛT 2026

Hebdomadaire / www.jaoguinee.com

Prix : 3000 GNF

APPELS D'OFFRES



20 ans au service des communautés
Development Lead with and for Communities

● AVIS D'APPEL D'OFFRE.....P/03



MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'HYGIÈNE PUBLIQUE
UAGCP

● AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ.....P/04

● AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ.....P/04



AMBASSADE DU BRÉSIL À CONAKRY

● AVIS DE LOCATION.....P/05



FAO
● AVIS DE LOCATION.....P/05



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
● AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT.....P/06/07

PROGRAMME

SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

1
Agriculture, Industrie Alimentaire & Commerce

2
Éducation & Culture

3
Infrastructures, Transports & Technologies

4
Économie, Finance & Assurance

5
Santé & Bien-être

Guinée

@djisanifina

PROGRAMME

SIMANDOU 2040

Un pont vers la prospérité !

La Guinée, notre Paradis

TERRE DE RICHESSE ET D'INNOVATION

Conseil



Horoscope La semaine du 17 août 2026

OFFRES D'EMPLOIS



OMVG

● AVIS DE RECRUTEMENT.....P/04
● AVIS DE RECRUTEMENT.....P/05



KANSEK BTP

● AVIS DE RECRUTEMENT.....P/05



NSIA TALENT'AVENIR 2026



Formation et immersion entreprise



Mentorats par des experts



Opportunités professionnelles

LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !

8212 625 00 00 70 666 18 12 82

Suivez-nous



Le vrai visage de l'assurance

CONSEILS
DU JOUR

Horoscope La semaine du 17 août 2026

La semaine du 17 août 2026 marque une transition entre la fin de la saison du Lion et l'approche de la Vierge, favorisant la réorganisation, la communication et la clarification des priorités sur fond d'influences de Jupiter et Vénus. Tendances par Signe

Bélier : Plan de match structuré et fort pouvoir d'action pour mener à bien vos projets professionnels. Amitiés porteuses de bonnes nouvelles.

Taureau : Négociations favorisées et réussite dans vos entreprises. En tant que gestionnaire ou patron, vous veillez de près sur vos finances.

Gémeaux : Besoin de clarté mentale et de tri dans les informations. Jupiter insuffle une chance remarquable et stimule l'imagination pour de nouveaux projets.

Cancer : Vos projets demandent de la planification et de la patience face à quelques retards extérieurs. La journée du 17 août apporte un bel équilibre.

Lion : Période florissante où votre talent vous guide vers le succès et la prospérité, portée par les aspects expansifs de Jupiter.

Vierge : Clarté et sens de l'organisation s'installent à l'approche de votre anniversaire, préparant le terrain pour concrétiser vos idées.

Balance : La chance vous sourit et les relations sont mises à l'honneur. Une collaboration ou une rencontre importante se profile, notamment autour du 19 août.

Scorpion : Intense dynamisme professionnel avec de nouvelles propositions de contrats. Faites confiance à votre intuition pour prendre des décisions.

Sagittaire : Vous vous démarquez dans vos activités professionnelles, mais veillez à ne pas vous montrer trop distant ou indépendant en amour.

Capricorne : Opportunités de contrats avantageux ou d'évolution sociale.

Le 18 août s'annonce particulièrement constructif.

Verseau : Vénus favorise de belles rencontres artistiques ou professionnelles, bien que la communication à la maison demande un peu plus d'ajustement.

Poissons : La journée du 18 août marque un pic de chance et d'opportunités à saisir. Soyez vigilant sur les profils si vous recrutez ou vous associez.

Souhaitez-vous le détail complet des prévisions pour un signe astrologique en particulier (amour, travail et bien-être) pour cette semaine ?

journaldesappelsdoffres@yahoo.fr / journaldesappelsdoffres@gmail.com

N° de compte B.I.G : 004 000 1571000601 67

J.A.O - N° 253/PR/TPI/K/C/2011 - ARRETE N°/2012/ 7132 MJ/CAB - BP/ 4034 Conakry / Quartier Sandervalia

ADMINISTRATEUR GENERAL
Directeur de Publication
Alpha Souleymane Bah "Fischer"
625 190 207

Directeur Délégué
Ahmed Chamsoudine Cherif
655 23 78 73 / 628 23 78 73

Secrétariat
Mame Diouf 621 672 636

Service Commercial

Mory Koné 611 33 17 45

Service vente abonnements
Aissatou Barry "Aye" : 622 200 169

Service Rubrique
Nadege camara 624 972 693

Service de production
Ibrahima Sory Bangoura 623831934

Service distribution
Laye Sangaré 625 624 893

COMPTABILITÉ & FINANCE
Mohamed Maciré Conté
625812714

MONTAGE /GRAPHISME
Fodé Abdoulaye Camara
" Moriah"
664 932 996 / 625 242 334
fodeabdoulayec07@gmail.com

Imprimerie
Vision 2000 Communication plus

L'Énigme

"On me trouve une fois dans une minute, deux fois dans un moment, mais jamais dans un siècle. Qui suis-je ?"

La Réponse

La lettre "M".

Minute contient une fois la lettre M.
Moment contient deux fois la lettre M.
Siècle ne contient pas du tout la lettre M.



ONG Alliance pour la promotion de la Gouvernance et des Initiatives Locales (AGIL) APPEL D'OFFRES

Fournitures, services et locations – Projet « Zéro enfant invisible »
L'Alliance pour la promotion de la Gouvernance et des Initiatives Locales (AGIL) est une organisation non gouvernementale à but non lucratif et apolitique, créée le 22 septembre 2006. Elle œuvre pour une société saine, démocratique et inclusive, fondée sur une gouvernance ouverte et transparente, la promotion des droits fondamentaux et l'accès de tous à des services sociaux de base de qualité, dans une perspective de développement durable.

AGIL intervient sur l'ensemble du territoire national et dispose de quatre (04) bureaux fonctionnels, à Conakry et à l'intérieur du pays.

1. CONTEXTE

Dans le cadre de la promotion de la vaccination de routine et du renforcement de la couverture vaccinale des enfants zéro dose et sous-immunisés, l'ONG AGIL bénéficie d'un financement OSC GAVI, à travers Mannion Daniels, pour la mise en œuvre du projet :

« Zéro enfant invisible : accélérer l'équité vaccinale dans les préfectures de Pita, Labé et Mali ». Pour assurer la mise en œuvre efficace du projet, AGIL lance le présent appel d'offres à l'intention des prestataires qualifiés, légalement établis en République de Guinée et disposant des capacités techniques, financières et logistiques nécessaires.

2. DESCRIPTION DES BESOINS

AGIL recherche des prestataires pour les biens et services suivants :

2.1. Location de motos et de véhicule

- 12 motos pour une durée de 17 mois ;
- 1 véhicule 4x4 tout terrain pour une durée de 17 mois.

Le véhicule et les motos doivent être en bon état, régulièrement entretenus et adaptés aux déplacements dans les zones d'intervention du projet.

2.2. Fournitures et consommables de bureau

Fourniture trimestrielle de matériels et consommables de bureau, notamment : blocs-notes, chemises à rabat, stylos, crayons, gommes, papier géant, scotch, marqueurs, colle, ciseaux, règles, perforateurs, trombones, agrafeuses, calculatrices, enveloppes GF/PF, rames de papier, papier couleur, encre pour imprimantes, boîtes à archives, chronos dos 80, registres de 200 pages, bottes, manteaux et sacs à dos.

AGIL prévoit également l'achat d'imprimantes laser et Epson, selon les besoins du projet.

2.3. Fourniture de tablettes Android

Fourniture de 60 tablettes Android destinées à la collecte et à la gestion des données.

Les soumissionnaires devront préciser les caractéristiques techniques : mémoire RAM, capacité de stockage, autonomie, système d'exploitation, connectivité, taille d'écran, accessoires et garantie.

2.4. Restauration

Prestations de restauration pour les ateliers et réunions organisés à Labé, Mali et Pita, ainsi que pour les activités communautaires, notamment celles réunissant environ 20 participants dans les communautés ciblées.

Les prestations devront respecter les normes d'hygiène, de qualité et de quantité requises.

2.5. Hébergement

Prestations d'hébergement dans des hôtels ou résidences appropriés pour les participants et de l'ONG. Dans les préfectures de Pita, Labé et Mali.

Les établissements proposés devront garantir des conditions satisfaisantes de sécurité, hygiène, confort et accessibilité.

2.6. Sécurité et nettoyage

AGIL recherche :

- Une entreprise spécialisée dans le nettoyage et l'entretien des bureaux ;
- Une entreprise spécialisée dans la sécurité et le gardiennage des

bureaux AGIL situés à Pounthioun 2, Labé.

Les prestataires devront disposer d'un personnel qualifié et assurer des prestations régulières et professionnelles.

3. CONDITIONS DE SOUMISSION

A. Admissibilité

Pour être admissible, le soumissionnaire doit :

- Être une entreprise légalement enregistrée en République de Guinée ;
- Fournir les documents légaux et administratifs en cours de validité, notamment RCCM, NIF, etc. ;
- Être en mesure de fournir des biens et services de bonne qualité et conformes aux spécifications ;
- Être capable de satisfaire les commandes d'AGIL dans les délais et lieux convenus ;
- Disposer d'une représentation ou d'une capacité opérationnelle dans la région de Labé ;
- Pour les équipements numériques, fournir les fiches techniques et performances détaillées des appareils proposés ;
- Disposer des capacités techniques, financières et logistiques nécessaires.

B. Documents requis

Le dossier devra comprendre :

- Copie des documents légaux et administratifs de l'entreprise (RCCM, NIF, etc.) ;
- Références de prestations similaires réalisées ;
- Proposition financière détaillée précisant les prix unitaires, TTC, la durée de validité de l'offre ;
- Fiches techniques des produits et équipements proposés, le cas échéant.

4. MODALITÉS DE SOUMISSION

Les dossiers doivent être déposés en version papier, sous pli fermé, dans les bureaux de l'ONG AGIL à :

- Conakry
- Labé
- Kankan
- N'Zérékoré

Date limite : Mercredi 27 août 2026 à 16h00.

Toute offre reçue après la date et l'heure limites sera déclarée irrecevable. Le pli devra porter obligatoirement la mention :

« APPEL D'OFFRES – RÉGION DE LABÉ »

5. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour toute question ou demande d'éclaircissement, merci de contacter Mme Diane Fatoumata Kanté par E-mail : minatabrema@gmail.com

6. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

L'ONG AGIL se réserve le droit de :

- Rejeter toute offre non conforme, incomplète ou ne répondant pas aux exigences du présent appel ;
- Demander, si nécessaire, des informations ou clarifications complémentaires ;
- Ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres, conformément à ses procédures internes.

La sélection des prestataires sera effectuée dans un souci de transparence, d'équité et de meilleur rapport qualité-prix, conformément aux procédures de passation des marchés d'AGIL et aux exigences applicables au projet.

Seuls les soumissionnaires retenus seront contactés pour la suite du processus.

Conakry, le 14 août 2026




REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail Justice Solidarité


**UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION
DES PROGRAMMES (UAGCP)**
AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHE
L'Autorité contractante,

- Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°015/2025/T/AON/FM/UAGCP « Travaux de rénovation et d'aménagement de 20 salles CPN/PTME dans les régions de Faranah et Nzérékoré » ;
- Vu l'avis de non-objection en date du 18 mars 2026 accordé par le bailleur (Le Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme, le VIH et la Tuberculose) ;
- Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 30 mars 2026, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Vu la notification concomitante en date du 30 mars 2026, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;

Décide :

D'attribuer définitivement, le marché de « Travaux de rénovation et d'aménagement de 20 salles CPN/PTME dans les régions de Faranah et Nzérékoré » aux deux entreprises comme suit :

- Lot 1 : Travaux de rénovation et d'aménagement de 20 salles CPN/PTME dans la région de Faranah pour un montant de 735 542 179 GNF : Etablissement Banco Guinée Sarl (EGB), quartier Kissosso, Commune de Matoto Tél : 620 39 74 09, E-mail : ebangoguinee@gmail.com ;
- Lot 2 : Travaux de rénovation et d'aménagement de 20 salles CPN/PTME dans la région de N'Zérékoré pour un montant de 886 204 846 GNF : Entreprise Douala Génie Civil, quartier Petit Simbaya, Commune de Ratoma, Tel : 625 16 94 96, E-mail : adoualamou@gmail.com

Fait à Conakry, le 14 août 2026

Pour l'Autorité contractante,


REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail Justice Solidarité


**MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE
UNITE D'APPUI A LA GESTION ET A LA COORDINATION DES PRO-
GRAMMES (UAGCP)**
AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE
L'Autorité contractante,

- Vu le Décret D/333/PRG/SGG du 17 décembre 2019 portant code des marchés publics ;
- Vu le dossier d'appel d'offres DAO N°007/2026/F/AON/FM-GAVI/UAGCP « Fourniture, livraison et installation de mobilier de bureau pour l'UAGCP et des EMOs ».
- Vu la notification d'attribution provisoire du marché en date du 29 juillet 2026, en vertu de l'article 81 du Code des marchés publics ;
- Vu la notification concomitante en date du 29 juillet 2026, adressée aux soumissionnaires non-retenus conformément à l'article 81 du Code des marchés publics ;

Décide :

D'attribuer définitivement, le marché-cadre « Fourniture, livraison et installation de mobilier de bureau pour l'UAGCP et des EMOs » pour une durée d'une année renouvelable comme suit :

- N'DOUNGOU SARL, Sonfonia, Commune de Sonfonia. Tel : 624 57 41 28, email : ndoungou84@gmail.com: ayant offert les prix unitaires les moins chers pour tous les articles hormis les items 8 et 22 « buffet et climatiseur 24 000 BTU » ;
- 2HK EQUIPEMENTS & ENERGIES, Minière, Commune de Dixinn. Tel : 622 20 07 07/ 622 60 81 59, Email : kendahoul@gmail.com: ayant offert les prix unitaires les moins chers pour les items 8 et 22 « buffet et climatiseur 24 000 BTU »

Fait à Conakry, le 13 août 2026

Le Coordonnateur par intérim


**ORGANISATION POUR LA MISE EN VALEUR DU FLEUVE
GAMBIE (OMVG)**
**SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'ÉNERGIE DE SAMBANGA-
LOU ET DU RÉSEAU DE TRANSPORT
(SOGESART)**
AVIS DE RECRUTEMENT

La Société de Gestion de l'Énergie de Sambangalou et du Réseau de Transport (SOGESART), société publique inter-étatique de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie (OMVG) créée par les États membres (Gambie, Guinée, Guinée-Bissau et Sénégal), lance, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de recrutement, un appel à candidatures pour le recrutement aux postes suivants :

1. Auditeur Interne
2. Conseiller Juridique
3. Chef de Division Exploitation, Suivi et Contrôle du Réseau de Transport
4. Chef de Division Finances et Suivi de la Dette
5. Chef de Division Administration et Ressources Humaines
6. Responsable Cellule Passation des Marchés
7. Responsable Informatique
8. Comptable

Les Termes de Référence complets des postes (missions, activités et compétences requises) peuvent être consultés sur le site web de l'OMVG : www.omvg.org.

Conditions applicables à tous les postes

Les candidats doivent :

- Être ressortissants d'un État membre de l'OMVG ;
- Être âgés de cinquante-cinq (55) ans au plus ;
- Être capables de travailler dans un environnement multiculturel et multidisciplinaire ;
- Être disposés à effectuer des missions dans les États membres de l'Organisation.

La SOGESART applique une politique d'égalité des chances et encourage fortement les candidatures féminines.

Lieu d'affectation

Les postes sont basés au siège de la SOGESART, sis à Kaporé Centre, Commune de Ratoma, Conakry, République de Guinée.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae détaillé ;
- Les copies certifiées conformes des diplômes et attestations de travail ;
- Une copie du passeport ou de la carte nationale d'identité légalisée et en cours de validité ;
- Une (01) photo d'identité récente ;
- Les coordonnées de trois (3) personnes de référence professionnelles.

Dépôt et clôture des candidatures

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier électronique au plus tard le 6 septembre 2026 à l'adresse suivante : recrutements_sogesart@omvg.org, avec pour objet : « Candidature – [Intitulé du poste] (SOGESART – Conakry) ».

Chaque candidature ne peut porter que sur un seul poste.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés.

La SOGESART se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis de recrutement ou de le modifier sans préavis ni justification.

**AVIS DE RECRUTEMENT****Chef de la Division de l'Environnement et des Changements Climatiques (CDECC)**

L'OMVG, organisation intergouvernementale regroupant la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau et le Sénégal, recrute un Chef de la Division de l'Environnement et des Changements Climatiques, placé au sein du Haut-Commissariat à Dakar (Sénégal). Le poste est ouvert aux ressortissants des États membres de l'OMVG.

Les termes de référence complets du poste (attributions détaillées, composition du dossier de candidature et procédure de sélection) sont disponibles sur le site de l'OMVG : www.omvg.org.

Les dossiers de candidature doivent être transmis par voie électronique uniquement, au plus tard le 31 août 2026 à 17 h 00 (GMT), à l'adresse recrutements@omvg.org, avec la mention en objet : « Candidature au poste de CDECC ».

L'OMVG est un employeur garantissant l'égalité des chances. Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

**AVIS DE RECRUTEMENT****Poste : Ingénieur des travaux en Bâtiment et travaux public**

Dans le cadre des travaux de construction, notre entreprise KANSEK BTP recrute des ingénieurs spécialisée dans le secteur du BTP qualifié pour renforcer son équipe technique.

Profil recherché :

- Diplôme d'ingénieur en Génie Civil ou Bâtiment et travaux public (diplôme certifié et reconnu)
- Expérience professionnelle minimum de **5 ans** dans le domaine du BTP
- Maîtrise des normes de construction et de sécurité
- Bonne connaissance des logiciels techniques (AutoCAD, Robot, Revit, MS Project ou équivalents)
- Capacité à gérer des projets et à coordonner les équipes
- Sens de l'organisation, rigueur et esprit d'équipe

Missions principales :

- Superviser et coordonner les travaux de construction dans nos différentes zones d'intervention
- Assurer le suivi technique des chantiers
- Veiller au respect des délais, des coûts et des normes de qualité
- Élaborer et analyser les plans et documents techniques
- Participer aux réunions de chantier et rédiger les rapports d'avancement

Dossier de candidature :

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur CV, lettre de motivation et copie du diplôme certifié à l'adresse suivante : Kaloum temenetaie station / tel: 625 553 874.

Fait à Conakry le 12 Aout 2026

Direction General

**AVIS DE LOCATION**

" L'ambassade du Brésil à Conakry sollicite des offres de bureaux à louer, situés dans un immeuble avec sécurité propre et groupe électrogène proche du centre de Conakry, avec les caractéristiques suivantes :

1) Dimensions : environ 250 m².

2) Salles de travail : environ six (6).

3) Toiletttes : minimum de deux (2).

4) Loyer mensuel : maximum de 3 500 USD (trois mille cinq cents dollars des États-Unis d'Amérique, avec paiement d'un (1) mois de garantie.

5) Date de début du contrat : 01/01/2027.

Les propositions doivent être remises, dans des enveloppes fermées, à l'actuel bureau de l'ambassade, située Place Samory Touré, Immeuble Résidence 2000 (où se trouve DHL), 5e étage, au plus tard le 31 août 2026".

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



Organisation des
Nations Unies pour
l'alimentation et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Agricultura y la
Alimentación

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°2026/
FRGUI/FRGUI/137949**

Dans le cadre de la réalisation des activités du Projet : GCP/GUI/029/BEL « Appui aux efforts d'adaptation au changement climatique des communautés agro-sylvo-pastorales des Préfectures de Kindia et de Mamou », la Représentation de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en République de Guinée, a publié un appel d'offres international sur le site www.ungm.org pour l'achat de 1 187 000 plants forestiers pour le reboisement des paysages forestiers dégradés dans les préfectures de Kindia et de Mamou.

Si vous souhaitez soumettre vos offres techniques et financières, en réponse au présent appel d'offres national, assurez-vous de disposer des documents administratifs et fiscaux à jours, d'avoir une expérience antérieure avérée dans la livraison d'équipements et matériels similaires et de disposer au moins un enregistrement de base sur la plateforme United Nations Global Marketplace (UNGM).

Nous profitons de cette occasion, pour vous remercier de votre volonté d'accompagner l'Organisation à bien mener ses activités en République de Guinée.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Date de clôture : 25 août 2026 à 12h 00 T.U

Conakry, le 12 août 2026 2026

Dr Lionel Miguel GBAGUIDI
Représentant a.i de la FAO en Guinée



Section 0. Avis d'Appel d'Offres International Ouvert (AAOIO)
LETTRE D'INVITATION AUX CANDIDATS
AAOR N°: 001/MA/CAB/SNCPA/PRMP/2026

Objet : Invitation à postuler pour la réalisation des travaux de construction de 46 magasins de stockage au compte du projet de désenclavement et de réalisation des infrastructures socioéconomiques de base dans les zones de production des filières café, cacao et anacarde en dix (10) lots.

Mesdames, Messieurs,

1. Le Ministère de l'Agriculture, à travers le Projet de construction des infrastructures socioéconomiques de base dans les zones de production des filières café, cacao et anacarde, a sollicité et obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de construction de 46 magasins de stockage au compte du projet de désenclavement et de réalisation des infrastructures socioéconomiques de base dans les zones de production des filières café, cacao et anacarde en dix (10) lots :

- Lot 1 : Boké – 01 magasin de 400 m² et 04 magasins de 300 m².
- Lot 2 : Boffa – 05 magasins de 300 m²
- Lot 3 : Kankan – 01 magasin de 400 m² et 04 magasins de 300 m².
- Lot 4 : Kouroussa – 01 magasin de 400 m² et 02 magasins de 300 m².
- Lot 5 : Siguiri – 01 magasin de 400 m² et 03 magasins de 300 m².
- Lot 6 : Mandiana – 01 magasin de 400 m² et 03 magasins de 300 m².
- Lot 7 : Moyenne Guinée (Labé – Pita – Mali – Koubia – Tougué) – 01 magasin de 400 m² et 04 magasins de 300 m².
- Lot 8 : Guéckédou – Macenta – 02 magasins de 400 m² et 03 magasins de 300 m²
- Lot 9 : Kissidougou – 01 magasin de 400 m² et 04 magasins de 300 m².
- Lot 10 : Lola – Yomou – 02 magasins de 400 m² et 03 magasins de 300 m².

2. Dans le cadre de l'exécution du projet, sous financement du Budget National de Développement (BND), j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à un Appel d'offres ouvert pour les travaux de construction de 46 magasins de stockage au compte du projet de désenclavement et de

réalisation des infrastructures socioéconomiques de base dans les zones de production des filières café, cacao et anacarde.

3. Les candidats sélectionnés ont la possibilité de soumissionner pour le présent marché et ils devront présenter une offre séparée (technique et financière).

4. Le délai d'exécution est de dix (18) mois pour chaque lot.

5. La présente lettre d'invitation est adressée aux entreprises guinéennes en règles vis-à-vis de l'administration fiscale et disposant de tous les agréments et autorisations à postuler aux marchés publics.

6. La passation du Marché sera conduite par voie d'Appel d'offres ouvert tel que défini à l'article 23 du Code des Marchés Publics.

7. Les candidats intéressés peuvent consulter le Dossier d'Appel d'Offres complet contre paiement d'une somme non remboursable

de cinq millions de francs guinéens (5 000 000 GNF) à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de l'Agriculture sis au Quartier Almamy, Kaloum, Conakry, République de Guinée- BP : 576 Tél : (+224) 622 67 27 21, Email prmp@agriculture.gov.gn , à compter du 17/08/2026.

La méthode de paiement sera :

- 50% au compte N°4111071 du receveur spécial du Trésor ;
- 30% au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- 20% au compte de l'autorité contractante, sur le compte de la BCRG suivant :
 - Code banque : 001
 - Code agence : 190
 - N° Banque : 2011000148
 - Clé RIB : 71

Le Dossier d'Appel d'Offres sera immédiatement remis ou adressé à leur frais par la voie électronique. Les offres devront être soumises au bureau de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) dudit Ministère sis au Quartier Almamy, Kaloum, Conakry, République de Guinée- BP : 576 Tél : (+224) 622 67 27 21, Email prmp@agriculture.gov.gn au plus tard le le 30/09/2026 à 10h 30mn, date et l'heure limitent des dépôts des plis. Le pli doit comprendre une offre (1) originale et trois (03) copies. Les plis remis en retard ne seront pas acceptés.

8. Les exigences en matière de qualifications sont : l'expérience, la situation financière, la capacité de financement, le matériel à mobiliser, le personnel à affecter, la méthodologie et le planning d'exécution des travaux.

9. Le présent appel d'offres ne fait pas référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant égal ou supérieur à la valeur de :

Lots	Intitulé	Montant de caution de soumission en GNF	Délai d'exécution
1	Boké – 01 magasin de 400 m ² et 04 magasins de 300 m ² .	Cent cinquante millions (150 000 000 GNF)	Dix-huit (18) mois
2	Boffa – 05 magasins de 300 m ²	Deux cent sept millions sept cent quatre-vingt-treize mille huit cent soixante-sept) (207 793 867 GNF)	Dix-huit (18) mois
3	Kankan – 01 magasin de 400 m ² et 04 magasins de 300 m ² .	Cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000 GNF)	Dix-huit (18) mois
4	Kouroussa – 01 magasin de 400 m ² et 02 magasins de 300 m ² .	Quatre-vingt-dix-sept millions cinq cent vingt mille deux cent (97 520 200 GNF)	Dix-huit (18) mois
5	Siguiri – 01 magasin de 400 m ² et 03 magasins de 300 m ² .	Cent quarante millions six cent soixante-dix-huit mille (140 678 000 GNF)	Dix-huit (18) mois

6	Mandiana – 01 magasin de 400 m² et 03 magasins de 300 m	Cent quarante millions (140 000 000 GNF)	Dix-huit (18) mois
7	Moyenne Guinée (Labé – Pita – Mali – Koubia – Tougué) – 01 magasin de 400 m² et 04 magasins de 300 m².	Cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000 GNF)	Dix-huit (18) mois
8	Guéckédou – Macenta – 02 magasins de 400 m² et 03 magasins de 300 m²	Deux cent millions (200 000 000 GNF)	Dix-huit (18) mois
9	Kissidougou – 01 magasin de 400 m² et 04 magasins de 300 m².	Cent quatre-vingt-dix millions (190 000 000 GNF)	Dix-huit (18) mois
10	Lola – Yomou – 02 magasins de 400 m² et 03 magasins de 300 m².	Deux cent millions (200 000 000 GNF)	Dix-huit (18) mois

Cette garantie demeure valide pendant trente (30) jours après l’expiration de la durée de validité de l’offre.

Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l’ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l’Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l’Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d’appel d’offres, joint en annexe au présent Dossier d’Appel d’Offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d’immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché à la charge du titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l’arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l’arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l’ouverture des plis, et le cas échéant, d’un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et d’un observateur indépendant de l’Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), le 30/09/2026 à 11h dans la Salle de Réunion du Ministère de l’Agriculture.

13. La législation régissant l’appel d’offres est le Code des Marchés Publics Guinéen.
Nous vous prions d’agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de nos considérations distinguées.



Ministère de l'Agriculture
N°002586
Le Ministre
RG

Le Ministre de l'Agriculture



Félix LAMAH



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail Justice Solidarité
MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME (DATU)
UNITE DE GESTION DU PROJET DE MODERNISATION ET D'EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION DES EAUX USEES DE CONAKRY (UGPSTEP)
FINANCEMENT : GOUVERNEMENT GUINEEN, BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID) ET LE ROYAUME DU MAROC

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT D'UN INGENIEUR ELECTROMECHANICIEN



La République de Guinée a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement (BID) afin de couvrir le coût du Projet de modernisation et d'extension de la station d'épuration des eaux usées de Conakry et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer les services d'un Ingénieur Electromécanicien ou Electricien au sien de l'Unité de Gestion du Projet.

La principale fonction d'un Ingénieur Electromécanicien ou Electricien est de travailler sous l'autorité et la supervision directe du coordonnateur du Projet, en étroite collaboration avec l'équipe pour élaborer et assurer la mise en œuvre du plan de passation des marchés du projet.

- De manière spécifique, le Consultant aura pour tâches :
- Examiner et valider les spécifications techniques et les normes des équipements hydro-électromécaniques;
 - S'assurer que la mise en œuvre du projet respecte les spécifications contractuelles et les normes prescrites ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements hydromécaniques et électriques de la station d'épuration (STEP) de Conakry ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements hydromécaniques et électriques des sept (7) stations de pompage ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des groupes électrogènes pour l'alimentation de la STEP ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des dispositifs anti-retour des eaux de mer lors de marées hautes ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service d'un poste de transformation électrique ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des armoires de commande des équipements ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service du système d'éclairage extérieur et intérieur de la STEP ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements de télésurveillance de la STEP ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements du laboratoire et de la salle de contrôle ;
 - Superviser l'installation, le test et la mise en service des équipements de protection, de contrôle et commande des équipements électromécaniques de la station d'épuration ;
 - Superviser le tirage de la ligne électrique moyenne tension et la réalisation des réseaux électriques basse tension prévus à l'intérieur de station ;
 - Superviser l'installation, le test et la validation des équipements divers nécessaires au bon fonctionnement et à l'entretien des installations ;
 - Superviser la fourniture des pièces de rechange des différents équipements hydromécaniques, électriques et électromécaniques ;
 - Répondre efficacement à toute autre tâche confiée par le Coordinateur du projet.

La date prévisionnelle de démarrage de la mission est le début du mois de décembre 2026 pour une période de réalisation de 12 mois renouvelable. Les Termes de Référence (TdR) de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous.

Le Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire invite maintenant les consultants individuels éligibles à manifester leur intérêt pour la réalisation des services. Les consultants intéressés doivent fournir des informations spécifiques qui démontrent qu'ils sont pleinement qualifiés pour exécuter les services. Les consultants individuels affiliés à une organisation/société peuvent également manifester leur intérêt. Les candidats potentiels devront fournir des informations sur leurs qualifications générales en tant que consultant individuel, leur expérience en rapport avec la mission, leur expérience dans la région et le secteur ainsi que leurs connaissances linguistiques.

- Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :
- Avoir un diplôme universitaire en Electromécanicien ou similaire ;
 - Avoir au moins 5 années d'expérience à la fois dans le domaine de la conduite des travaux électriques en général et ceux électromécaniques de la STEP et des 7 stations de pompage en particulier ;
 - Avoir de l'expérience dans la planification, la conception et la mise en œuvre de projets électriques en matière d'assainissement liquide (stations de pompage et celle d'épuration des eaux usées) ;
 - Expériences en gestion des équipements électromécaniques des stations de traitements et celles de pompage ;
 - Bonne maitrise des programmes informatiques et des applications.

La sélection se fera en conformité avec la Méthode de Sélection de Consultants Individuels (SCI) telle que décrite dans les Directives pour l'acquisition de Services de Consultants financés par la BIsD - Avril 2019 révisées en février 2023.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt. Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un Curriculum Vitae détaillé daté et signé (préciser les coordonnées de trois (3) employeurs précédents), les copies légalisées du ou des diplômes par les autorités compétentes (tribunal ou service de scolarité de l'Institution ayant délivré le diplôme) et les attestations de travail ou tout autre document faisant foi de l'expérience acquise.

Le contrat aura une durée initiale d'un (1) an renouvelable après une évaluation annuelle satisfaisante des performances et ce jusqu'à la fin du Projet. Le candidat retenu devra observer une période d'essai de six (6) mois au cours de la première année.

Le lieu de travail est Conakry avec des visites de terrain dans les zones d'intervention du projet.

Les manifestations d'intérêt doivent être remises par écrit (en personne ou par courriel) à la Division Assainissement de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme (DATU) du Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire, sise à Coléah Lansebounyi, Km4-Commune de Matam-Conakry-République de Guinée du lundi au vendredi entre 9heures 30 et 15heures. La date limite de dépôt de dossier est prévue le mardi 25 août 2026 à 16H00.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse suivante : karamokocamara2017@gmail.com 08:00 à 17:00, heure locale, ou par téléphone : Téléphones: (+224)622700297/666438422.

Conakry, le 30 juillet 2026.
Pour l'Agence d'Exécution

Pour l'Agence d'Exécution



Arch. Isaac SANGBALAMOU
Directeur National Adjoint de la DATU

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail – Justice – Solidarité



MINISTERE DE L'ENERGIE

ELECTRICITE DE GUINEE (EDG SA)



Projet d'Amélioration d'Accès à l'Electricité en Guinée Phase 2 (PAAEG 2)

APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANT - ACCORD-CADRE - SÉLECTION DE FIRMES)

Financement PAAEG 2 : P511453/ IDA Crédits N° 7869 GN, N° 7870 GN et N° 7882 GN

Intitulé de la Mission : Services de Consultant Financier pour un appui à la Direction des Affaires Financières de l'EDG-SA dans l'élaboration des états financiers et la correction des réserves qui figurent dans les états financiers.

N° de référence (selon le Plan de Passation de Marchés) : GN-PAAEG - PHASE 2-560301-CS-CQS

La Société Electricité de Guinée (EDG SA) a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût de la phase 2 du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») consistent à un appui à la Direction des Affaires Financières de l'EDG-SA notamment dans l'élaboration des états financiers et la correction des réserves qui figurent dans les états financiers conformément aux termes de références.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire de sélection pour la mission sont disponibles et peuvent être sollicités à l'adresse mail suivant : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com.

L'Unité de Gestion de la phase 2 du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Guinée (PAAEG 2) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

(i) Les activités principales et le nombre d'années d'exercices : Le Consultant sera un cabinet ou un consortium de cabinets avec les qualifications et les expériences nécessaires à l'exécution de la présente prestation.

Il est indispensable que le Consultant ait une expertise et une expérience de dix (10) ans dans le domaine de l'énergie électrique notamment dans les questions de finances et d'élaboration des modèles économiques et financiers réalisables.

(ii) L'expérience voulue (ou similaire) :

Le cabinet ou le groupement de cabinets devra avoir une expérience et des compétences spécifiques et justifiables et avoir réalisé au moins trois (3) cas d'élaboration des états financiers et la correction des réserves qui figurent dans les états financiers des organismes publics ou privés évoluant dans le secteur de l'électricité.

(iii) Les capacités techniques et managériales du Bureau (Agrément, organisation et documents fiscaux)

Ce qui pourrait correspondre à la répartition ci-après : (i) Expérience générale (30 points) ; Expériences similaires (60 points) et (iii) Capacités techniques et managériales du Bureau (10 points).

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

Le Cabinet ou groupement de Cabinets classé premier sera invité conformément à la méthode de sélection choisie (QC) à faire une proposition technique et financière pour la phase suivante.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, septembre 2025 (7ème édition) « Règlement de Passation des Marchés », qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement (au maximum deux (2) Cabinets par groupement), tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode fondée sur les Qualifications de Consultants (SQC) conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés édition de septembre 2025.

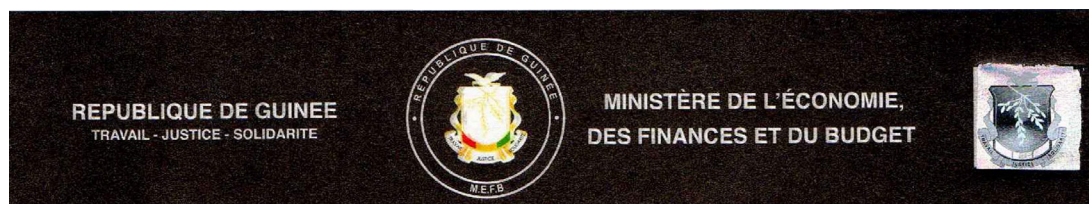
Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de 09 h 00 mn à 16 h 30 mn ou à travers l'e-mail indiqué ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, ou par courriel) au plus tard le mardi 25 août 2026 à 16 h 00 mn.

UGP PAAEG 2

À l'attention de : Le Spécialiste en Passation de Marchés
Quartier Lambanyi à côté de l'Université Mahatma Gandhi (Commune de Lambanyi),
Conakry, Guinée ; Téléphone : (+224) 628 27 16 77 / 622 29 62 23
Courriel : procurmentpaaeg2edg2025@gmail.com / copie à sse.paaeg2@gmail.com

Boubacar Sadio SOW
Spécialiste en Passation de
Marchés du PAAEG 2



N° 2024/MEFB/SG/DGB/PRMP/2026

La Ministre

04 AUG 2026

Avis d' Appel d'Offre-s (AO)

Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget AAO N° 003/MEFB/SG/DGB/PRMP/2026

1. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, et a l'intention d'utiliser une partie pour effectuer des paiements au titre du Marché d'Achat de matériels informatiques en faveur de la Direction Générale du Budget. Les matériels seront livrés à la Direction Générale du Budget dans un délai de Trente (30) jours, soit un (01) mois après approbation et notification définitive du marché au titulaire.

2. Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'achat de Matériels Informatiques.

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Monsieur Amadou BARRY, commune Kaloum Personne Responsable des Marchés Publics/ Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget téléphone : +224 628 30 78 71/ Bureau numéro 403 au 4ème étage, commune Kaloum.

Les exigences en matière de qualification sont:

- Fournir un chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) derniers exercices égal ou supérieur au montant de l'offre (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés des 3 dernières années par un Cabinet d'expertise comptable agréée en République de Guinée)
- Fournir une attestation de capacité financière d'un montant égal au moins à 100% du montant de l'offre (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoirs liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par une banque ou un établissement de crédits agréée en République de Guinée).

Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci après:

- Fournir au moins deux (2) marchés de même nature pour un montant égal au moins à 80% du montant de l'offre exécutés au cours des trois (3) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception définitive ou des attestations de bonne fin d'exécution ou des bons de livraison délivrés par les Autorités contractantes).
- La lettre de soumission (conforme au formulaire type dans Section III) signé et cachetée ;
- L'habilitation de signataire de l'offre ;
- Les bordereaux des prix unitaires signés et cachetés ;
- Les bordereaux des prix et des quantités signés et cachetés ;
- L'originale de la garantie bancaire de soumission (conforme au modèle type dans la Section III ou chèque de banque ou chèque certifié) ;
- L'attestation de capacité financière d'un montant équivalent au moins à 100% du montant de l'offre (cette capacité financière est prouvée par une attestation de ligne de crédit, d'avoirs liquides ou de promesse de facilité de crédits délivrée par un établissement de crédits agréée en République de Guinée) ;
- La preuve de l'exécution d'au moins deux (02) marchés de même nature pour un montant égal au moins à 80% du montant de l'offre exécutés au cours des trois (03) dernières années (la satisfaction de cette exigence est prouvée par la fourniture des procès-verbaux de réception ou des attestations de bonne fin d'exécution délivrés par les Autorités compétentes) ;
- Le chiffre d'affaires annuel moyen des trois (03) derniers exercices égal ou supérieur au montant de l'offre (le montant du chiffre d'affaires est prouvé par la fourniture des états financiers certifiés par un Cabinet d'Expertise comptable agréée en République de Guinée).
- Les documents attestant que les fournitures sont conformes aux exigences du DAO (spécifications techniques) ;
- Le Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM).

- Le certificat de non faillite.
- Le quitus fiscal et le quitus social

Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci-après: PRMP du Ministère du Budget; Amadou BARRY, Tél: (+224) 628 30 78 71/ 664 48 29 57/ adresse électronique: abarry@mbudget.gov.gn et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après: Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget/PRMP/Bureau N°403 du Lundi au Jeudi de 10 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes à compter du 10 Août 2026 contre un paiement non remboursable de Deux millions de Francs Guinéens (2 000 000 G1'TF).

7. Le paiement se fera dans les comptes ci-après, ouverts dans les livres de la Banque Centrale:

- 50 % au compte numéro 41 1 1071 du receveur spécial du trésor ;
- 30 % au compte numéro 2011000407 de l'ARMP ;
- 20 % au compte de l'Autorité Contractante.

Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés.

8. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original, trois (03) copies et un version électronique sur clé USB à l'adresse ci-après Siège du Ministère du Budget/ Secrétariat de la Cellule de passation/Rez de-chaussée au plus tard le 14 Septembre 2026 à 10 h 00 min GMT.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes. Les offres seront ouvertes le cas échéant, d'un observateur indépendant de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et d'un observateur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et, à l'adresse suivante: Salle de conférence du siège du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, au 1ER étage.

10. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché versé sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote-part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres.

Aussi, les offres doivent également comprendre le paiement des frais d'immatriculation du contrat à la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), au taux de 0,3% du Montant Hors Taxes du marché, supporté systématiquement par le titulaire du contrat et ce, conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023/1252/MEF/CAB/SGG du 05 Avril 2023, modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG du 23 Mars 2023 portant attributions et organisation de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission fixé à hauteur de 1,5% du montant de l'Offre. La validité de cette garantie est de 120 jours.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de soumission.

Date : Conakry, le

P/ La Ministre/ P.O
Le Secrétaire Général

Le Secrétaire
Général
Dr Mamoudou TOURE

REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail Justice Solidarité



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGE

PROJET DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES, MINIERES
ET DE L'ENVIRONNEMENT (PGRNME)

CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN
AVIS D'APPEL D'OFFES NATIONAL

ACQUISITION, ACHEMINEMENT ET INSTALLATION DE MATERIELS INFORMATIQUES ET ACCESSOIRES POUR
LE COMPTE DE LA DIRECTION DE L'AGEE, DES ANTENNES REGIONALES DE L'AGEE ET LES 33 COMITES
PREFECTORAUX DE SUIVI ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (CPSES)

AAON N°01/PGRNME/MEDD/F/2026

1. Le Gouvernement de la République de Guinée a reçu un financement de Banque Mondiale pour financer le Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME), et à l'intention d'utiliser une partie du CREDIT IDA N° 6885 – GN ET DON IDA N° 8190 -GN pour effectuer des paiements au titre du Marché de Acquisition, acheminement et installation de matériels informatiques et accessoires pour le compte de la Direction de l'AGEE, des Antennes Régionales de l'AGEE et les 33 Comités Préfectoraux de Suivi Environnemental et Social (CPSES) en lot unique.

2. L'Unité de Gestion du Projet (UGP) sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les matériels informatiques et accessoires ci-dessus dans un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de notification définitive du contrat.

3. La passation du Marché sera conduite par Mise en Concurrence nationale (AON) tel que défini dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, édition Septembre 2025 et ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans ledit Règlement.

4. Les soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME), Oumar WANN, Coordonnateur au courriel : oumar.wann@pgrnme.com avec copie obligatoire à fatoumata-hassanatou.bah@pgrnme.com, moriba.kourouma@pgrnme.com et à lamine.kaba@pgrnme.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres durant les heures de bureau de 9 heures à 16 heures 30 minutes du lundi au jeudi et de 9 heures à 13 heures le vendredi à l'adresse mentionnée ci-dessous.

5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir un dossier d'appel d'offres complet en Français contre un paiement non remboursable d'Un Million (1 000 000) GNF ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible et contre reçus. La méthode de paiement sera par règlement en espèces ou remise de chèque de caisse. Le montant sera réparti comme suit : 30% de ce montant sera versé au compte N° 2011000407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ; 50% au compte N°41 110 71 du Receveur Central du Trésor et 20% au compte de l'autorité Contractante. Le dossier d'appel d'offres sera retiré par le soumissionnaire lui-même ou son représentant au siège de l'Unité de Gestion du Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME) ou transmis par voie électronique, contre un accusé de réception, au choix

du candidat.

6. Les taxes et impôts locaux applicables au montant Hors taxes et Douane du marché a acquitté par le fournisseur retenu sont : Droit Proportionnelle 1%, Redevance ARMP : 0,6 % et Frais immatriculation DGCMP : 0,3 %

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 11 Septembre 2026 à 10 heures précises (heure de Conakry/Guinée, auprès de l'Assistant en Passation de Marchés, UGP/PGRNME. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants des Soumissionnaires et de toute personne choisissant d'être présente dans la salle de réunion de l'UGP/PGRNME et à l'adresse mentionnée ci-dessous le 11 Septembre 2026 à 10 heures 30 minutes précises (heure de Conakry/Guinée).

8. Toutes les offres doivent comprendre une Garantie bancaire de l'Offre pour un montant de 174 861 358 GNF ou l'équivalent en toute autre monnaie librement convertible.

9. L'attention est attirée sur le Règlement de Passation de Marchés exigeant que l'Emprunteur divulgue des informations sur la propriété effective du Soumissionnaire retenu, dans le cadre de la Notification d'Attribution du Marché, en utilisant le Formulaire de Divulcation des Bénéficiaires Effectifs tel qu'il est inclus dans le document d'appel d'offres.

10. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Projet de Gestion des Ressources Naturelles, Minière et de l'Environnement (PGRNME), Oumar WANN, Coordonnateur Quartier Taouyah, Résidence ALIMOU, Commune de Ratoma, Conakry-République de Guinée, Rue RO 128 à 100 mètres de l'Hôtel Mariador Parc-Conakry, République de Guinée, Tél: +224 625 26 59 14/622 200 224/ 626 950 968 Courriels : oumar.wann@pgrnme.com avec copie obligatoire à fatoumata-hassanatou.bah.com, moriba.kourouma@pgrnme.com, et à lamine.kaba@pgrnme.com

Fait à Conakry le 07 août 2026

Le Coordonnateur du PGRNME



Oumar WANN

Guinée : 28 jeunes lauréats s'engagent à poursuivre une formation d'excellence en Chine, puis à revenir mettre leurs compétences au service du pays



L'État guinéen a scellé ce jeudi 13 août 2026 un partenariat inédit : celui de la confiance placée dans sa jeunesse. 28 lauréats des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE) de Dalaba ont signé, aux côtés du Gouvernement et de la société chinoise SPIC, les protocoles qui financeront leur formation en Chine. En contrepartie, ces jeunes s'engagent à revenir travailler en Guinée une fois diplômés. La cérémonie, organisée en présence de membres du Gouvernement, s'inscrit dans une orientation stratégique claire : faire de la formation d'excellence un levier de politique publique, au même titre que les grands projets d'infrastructures. Depuis 2023, l'initiative Simandou Academy et les classes pré-

paratoires de Dalaba portent cette ambition. L'objectif est de constituer une élite technique guinéenne en mesure, demain, de piloter elle-même les chaînes industrielles nationales. Des résultats qui consolident la trajectoire La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Madame Djami Diallo, a rappelé les résultats concrets de ce dispositif. Pour la deuxième année consécutive, 25 jeunes guinéens ont intégré des formations parmi les plus sélectives, notamment dans des polytechniques françaises et des écoles de statistique africaines. 28 d'entre eux bénéficieront spécifiquement du partenariat avec SPIC pour poursuivre leurs

études en Chine, contre une cohorte plus réduite l'année précédente. « Ces résultats témoignent de la solidité croissante de nos classes préparatoires et confirment que la formation d'excellence est désormais un levier central de notre politique publique », a déclaré la ministre. Elle a souligné que ces parcours individuels s'inscrivent dans une vision plus large : faire émerger une main-d'œuvre qualifiée capable de conduire, à terme, la chaîne de production d'alumine que SPIC développe en Guinée à travers son projet de raffinerie. L'avenir de ce dispositif, a-t-elle indiqué, repose sur la capacité du pays à multiplier les alliances internationales tout en consolidant durablement la filière de Dalaba. L'engagement d'une généra-

tion Cécile Nowai Kolie, porte-parole de la deuxième promotion, a pris la parole au nom de ses camarades. Elle a rappelé que la plupart des lauréats sont issus de familles modestes, de lycées de Conakry ou de l'intérieur du pays, et qu'ils n'auraient « osé qu'à peine rêver d'un tel horizon » il y a quelques années. Elle a évoqué la rigueur du cursus à Dalaba, des nuits de travail, des sacrifices et des doutes surmontés collectivement. Sur l'engagement de retour, son message a été clair : « Nous ne partons pas pour disparaître. » Ces départs ne constituent pas un aller simple, mais un investissement que la Guinée est en droit de récupérer. Les boursiers rentreront plus formés et plus compétents pour se mettre au service de la chaîne industrielle natio-

nale, en particulier du projet de raffinerie. Elle a conclu en s'adressant aux futures promotions : ce parcours démontre que rien n'est hors de portée lorsqu'une politique claire rencontre le travail individuel. Vers une autonomie progressive des compétences Au-delà de son volet éducatif, cet accord illustre une ambition claire : faire de ces jeunes les relais techniques d'une industrie guinéenne en construction. En misant sur la formation des compétences locales, la Guinée choisit de réduire progressivement sa dépendance à l'expertise étrangère. C'est le sens de l'engagement pris par l'Etat : bâtir, étape après étape, une véritable souveraineté dans les compétences. La cérémonie s'est achevée par la remise officielle des 28 protocoles. Les boursiers s'envoleront prochainement pour la Chine. Se former et revenir pour bâtir. Telle est la vision que le Gouvernement trace pour la jeunesse guinéenne. Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP) – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



DABOLA : le barrage hydroélectrique de Tinkisso à bout de souffle, la préfecture replongée dans le noir



Malgré la déconnexion stratégique des préfectures de Dinguiraye et de Faranah du réseau, le barrage hydroélectrique de Tinkisso peine toujours à alimenter la ville de Dabola. Entre la vétusté des équipements et la forte

hausse de la demande locale, la crise énergétique s'aggrave, ce vendredi 14 août 2026. Entre des pannes à répétition affectant des groupes de production mis en service en

1970 et une surcharge globale dépassant la capacité nominale de 1,6 mégawatt (MW), les habitants de Dabola et de la sous-préfecture de Bissikirima restent privés d'électricité. « L'un de nos trois groupes de production est à l'arrêt, ce qui réduit drastiquement les capacités de la centrale. L'infrastructure est saturée et la demande surpasse désormais largement notre offre », explique Alpha Oumar Diallo, chef de la centrale de Tinkisso. Face à cette détérioration, les réactions d'inquiétude se multiplient sur le terrain.

« C'est un cri du cœur de la population, car l'électricité et l'eau sont primordiales pour le développement d'une localité. Je me suis rendu sur le terrain pour évaluer la situation : force est de constater l'ampleur des difficultés. En réalité, la demande dépasse de loin l'offre et le matériel est particulièrement vétuste », a confié Colonel Alpha Oumar Cissé, le préfet de Dabola, après son constat. Pour sortir

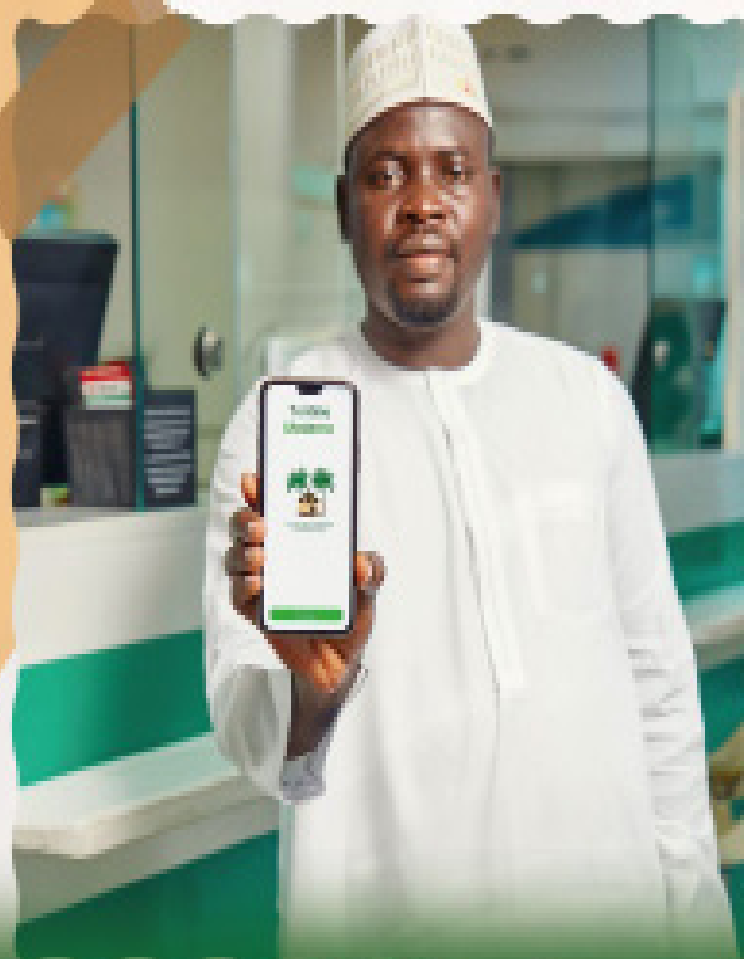
durablement de cette impasse, tous les regards se tournent désormais vers le projet d'extension « Tinkisso 2 », vivement attendu par les populations locales pour résoudre définitivement le déficit énergétique de la région.

Guineenews





TONTINE MODERNE **ANTICIPER POUR CÉLÉBRER**

JANVIER


Si toi de janvier
décides d'activer la Tontine
Moderne du CRG aujourd'hui

JOUR DE TABASKI


... ***Toi du jour de la Tabaski***
n'auras pas à t'inquiéter pour
le prix du bœuf, les bijoux de
la mariée ou la réception.


CREDIT RURAL DE GUINEE

CONTACTEZ- NOUS 626 55 55 55



Ensemble travaillons pour notre réussite
#Meilleure microfinance 2025